



PRISE DE POSITION

**de l'Initiativkreis Europäische Metropolregionen in Deutschland (IKM)
- L'Association des régions métropolitaines d'Allemagne -**

sur la

**Politique européenne de cohésion post 2013 du point de vue
des régions métropolitaines européennes d'Allemagne**

Les régions métropolitaines servent de moteurs de croissance et d'inspiration à la politique régionale européenne. Avec leurs stratégies intégrées et leurs projets concrets, les régions métropolitaines peuvent rendre les objectifs de la politique structurelle européenne bien plus efficaces et savent aussi activer de potentiels supplémentaires. Dans un contexte de concurrence globale, elles cristallisent la créativité, l'innovation et les connaissances. En qualité d'espaces multifonctionnels, les régions métropolitaines jouent un rôle économique, scientifique, culturel et social prééminent pour leur état membre et pour l'UE.

Les futurs champs d'action régionaux sont, en accordance avec les priorités de l'UE, en particulier l'énergie, le climat, l'innovation, le savoir-faire et l'éducation, l'évolution démographique, le transport et la mobilité, l'aménagement territorial, la recherche et le développement, la cohésion sociale et l'intégration. Pour chacune de ces thématiques, les régions métropolitaines disposent d'infrastructures efficaces sous forme de réseaux. Les régions métropolitaines représentent donc des espaces fonctionnels qui sont en mesure de relever les défis nommés.

Les régions métropolitaines sont bien « réseautées » à l'échelle européenne. C'est pourquoi elles offrent des possibilités de coopération en développement régional transnational et aident ainsi le processus européen de développement et d'intégration à l'échelle régionale.

Les régions métropolitaines coopèrent depuis longtemps dans des structures de gouvernance à multi-niveaux qui sont souples et d'un nouveau type. Ceci se traduit par une collaboration thématique entre différents partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui dépasse les frontières administratives.

Devant la nécessité de rassembler les ressources, la collaboration des régions métropolitaines avec des régions rurales éloignées gagne en importance. Cette approche se pratique avec succès en Allemagne dans l'expérience des projets pilote en aménagement territorial (*Modellvorhaben der Raumordnung* - MORO) et a pu se tester dans différentes « communautés de responsabilité à échelle supérieure » ; il a été clairement montré combien ces coopérations transrégionales avaient des capacités d'intégration et de performances.

Les niveaux d'action des régions métropolitaines offrent donc des conditions idéales pour optimiser en terme de plus-value européenne la cohérence et l'interaction des aides de l'UE.



Dans ce contexte, l'IKM plaide pour permettre aux régions métropolitaines d'être mieux en mesure de réagir à l'avenir aux défis globaux et nouveaux, et ce aussi en leur accordant des fonds structurels européens pour les aider activement à se développer et à devenir des régions compétitives, efficaces en terme énergétique et riches en connaissances.

Voici donc les revendications de l'IKM :

1. Maintien des fonds structurels Objectif 2 actuels – « Compétitivité régionale et emploi » et mise en place de règlements transitoires pour les territoires désormais exclus par l'Objectif 1.
2. Meilleure prise en compte des espaces de coopération régionaux performants tels que les régions métropolitaines. La coopération dans des espaces définis selon des critères fonctionnels doit à l'avenir être mieux prise en compte. Les limitations administratives et statistiques de territoire ne doivent plus représenter un obstacle à l'obtention de fonds structurels de l'UE. Il est donc à prévoir des clauses dérogatoires dans tous les programmes.
3. Instauration de systèmes financiers incitant des projets de coopération qui dépassent les frontières des régions couvertes par le programme.
4. Création d'une nouvelle initiative communautaire visant à favoriser les coopérations entre espaces urbains et ruraux dans le sens de vastes agglomérations fonctionnelles de régions métropolitaines, à l'instar de l'approche MORO. Il devrait ainsi être possible de promouvoir de manière expérimentale un développement régional intégré et des projets à importance stratégique qui puissent également aller au-delà des frontières fédérales et nationales. Les régions métropolitaines se prêtent à faire office de régions modèles où les programmes et projets peuvent être systématiquement évalués.
5. Plus grand recours à des appels d'offres lors de la mise en œuvre des programmes en vue de déterminer les projets éligibles à la promotion.
6. Renforcement de la coopération transnationale permettant en particulier la réalisation de mesures et de projets apportant une plus-value européenne. Les clauses dérogatoires devront être plus souples afin de permettre aussi la prise en compte des imbrications fonctionnelles existantes en particulier au-delà des frontières du programme INTERREG-A.
7. Assurer à l'échelle européenne les possibilités de combiner les fonds structurels FEDER, FSE et FEADER dans le sens du financement croisé.
8. Assurer le principe de partenariat de l'UE en impliquant en amont les régions métropolitaines et autres espaces de coopération lors de l'élaboration de programmes opérationnels.

Remarque : Les revendications des points 2 et 4 ne sont pas soutenues par la région de capitale Berlin-Brandenburg.